

Archives départementales de Seine-et-Marne

CULTURE & LOISIRS

LA FORÊT APPRIVOISÉE

Conférence donnée par Jean-Claude Polton le 13 mars 2007 à l'auditorium des Archives départementales de Seine-et-Marne.

Le conférencier



Jean-Claude Polton est docteur en histoire, diplômé de l'Université ParisX()-Nanterre et a conduit une thèse sur les origines du tourisme à Fontainebleau. Enseignant, il travaille à la réalisation d'articles et d'ouvrages, notamment sur Claude-François Denecourt (1788-1875), auteur des premiers guides touristiques sur la forêt de Fontainebleau.

La conférence



Partie 1 : La forêt avant le tourisme : la forêt fait peur

Pendant longtemps, les voyageurs qui se rendent à Fontainebleau ne font que traverser la forêt, sans s'y intéresser et encore moins y pénétrer. Bien que des récits de voyages la décrivent comme "affreusement belle", la forêt constitue dans la mentalité des citadins un milieu hostile suscitant peur et rejet.

Partie 2 : Les débuts du tourisme en forêt

Au-delà des "usagers professionnels" (forestiers, paysans, carriers), scientifiques, écrivains et peintres viennent en forêt. La connaissance de la forêt évolue, mais elle conserve une image subjective, où l'homme est peu présent. Dès 1837, les premiers touristes visitent la forêt de Fontainebleau, malgré un équipement inadapté, par des routes nouvellement tracées par l'administration des Eaux et forêts. À partir de 1849, le chemin de fer facilite la venue de bourgeois ou commerçants citadins en mal de dépaysement.

Partie 3 : Guider

Dès 1839, Claude-François Denecourt (1788-1875) propose dans ses guides des circuits à parcourir en voiture pour ne pas rater « les beaux sites » de la ville et de la forêt de Fontainebleau. Puis, à partir de 1846, il commence à baliser des sentiers pédestres pour se promener dans la forêt sans s'y perdre et fait bâtir en 1853 une tour d'observation qui porte aujourd'hui son nom.

Partie 4 : Faire frissonner le touriste

Tandis que les touristes apprivoisent de plus en plus la forêt de Fontainebleau, l'image d'une forêt surprenante et « sauvage » est cultivée. La surprise des touristes réside dans la recherche de figures dans la forme des rochers ou encore dans les démonstrations des chasseurs de vipères. Les légendes autour de la forêt contribuent aussi à faire frissonner les touristes.

Partie 5 : Aménager et protéger la forêt

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, la forêt devient « un peu urbaine ». Champs de courses, restaurants, buvettes, fontaines, inscriptions gravées dans les rochers ou encore tables de grès sont aménagés en forêt et repérables dans les guides. Toutefois, des oppositions aux implantations humaines en forêt s'expriment dès la fin du XIX^e siècle. Bien que le nombre de touristes n'ait jamais baissé depuis les débuts du tourisme, la forêt de Fontainebleau fait l'objet de protections pour retrouver un aspect plus « naturel » (création de « réserves artistiques », fermeture de carrières, interdiction de l'accès aux voitures, etc.).

Bibliographie

- KALAORA (Bernard), *Le tourisme en forêt : naissance et développement d'un loisir urbain, le cas de la forêt de Fontainebleau*, Université Paris X() : thèse de sociologie, 1978.
Cote : 4°1168
- NOTTER (Annick), dir., *Fontainebleau, son château, sa forêt : l'invention du tourisme (1820-1939)* catalogue de l'exposition du château de Fontainebleau, 22 juin-24 septembre 2007, Paris : Éditions de la Réunion des Musées Nationaux, 2007.
Cote : 4°2972

- [Claude-François Denecourt](#)
- [La forêt de Fontainebleau : du domaine royal au musée vert \(http://archives.seine-et-marne.fr/boutique#anchor_sys_summary5\)](http://archives.seine-et-marne.fr/boutique#anchor_sys_summary5)
- [Portrait de Jean-Claude Polton sur le site de la Médiathèque départementale \(http://mediatheque.seine-et-marne.fr/jean-claude-polton\)](http://mediatheque.seine-et-marne.fr/jean-claude-polton)

Droits

Les conférences sont protégées par le droit de la propriété intellectuelle. Aucune réutilisation ne peut en être faite sans l'accord des conférenciers.

➤ [Contacter la Direction des Archives départementales](#)